

Culte-partage du 17 Janvier 2010 (N°2)

Document explicatif pour les quatre intervenants

10h30 : accueil liturgique (Robin) – 10h50 : répartition en quatre groupes – 11h30 : regroupement pour liturgie finale (Robin).

Type d'intervention demandé :

La consigne est de préparer un petit exposé sur un thème défini. Il ne s'agit ni d'un enseignement savant, ni d'une interpellation extérieure (comme un journaliste) mais d'une **prise de position personnelle**, d'un témoignage sur la base de notes préparées à l'avance. Eviter un texte lu...

Durée de l'intervention : **environ 6 minutes**. Ensuite la parole tourne pendant 30 minutes environ pour que chacun puisse rebondir sur ce qui a été dit et dire à son tour son propre point de vue.

Organisation pratique

- six « témoins », quatre groupes différents (entre 5 et 8 personnes par groupe)
- chaque personne entrant dans le temple reçoit un carton de la couleur correspondant au groupe qu'il devra rejoindre. Sur le carton est indiqué le lieu de discussion.
- Quatre lieux : 2 dans la grande salle latérale, 2 dans la petite salle latérale, 1 salle des jeunes (pré-KT avec Robin), 1 petite salle derrière la cuisine



Thème du 17 Janvier 2010 :

« Vivre tous les jours avec quelqu'un qui a une autre croyance »

Texte biblique : 1Co 7,12-16

Contexte

Corinthe est une ville portuaire prospère, cosmopolite, où se côtoient de multiples religions. La communauté chrétienne fondée par Paul connaît des difficultés : divisions entre partisans de Pierre, de Paul, d'Apollos, etc. ; désordres d'ordre éthique (il y a des cas de débauche, d'inceste), erreurs doctrinales et liturgiques qui sont liées à des contaminations du paganisme ambiant. Paul dans sa lettre veut pacifier la communauté, remédier aux abus et répondre aux questions que se posent les chrétiens.

Dans le chapitre 7, Paul répond à une question sur le mariage et le célibat. Il commence par affirmer la valeur du mariage « pour éviter tout dérèglement » (v. 2) et réaffirme aux versets 10 et 11 les liens indissolubles du mariage. Pour sa part et pour ceux qui peuvent l'assumer, il privilégie le célibat ; il explicite ses raisons à partir du verset 25.

Puis il en vient au sujet qui nous occupe : les couples mixtes. L'un des époux est chrétien, l'autre est non croyant. La question devait se poser avec acuité dans la communauté chrétienne de Corinthe. Après avoir précisé qu'il ne parle pas au nom du Christ mais en son nom propre, il encourage le couple à la cohabitation (versets 12-13) ; mais si le conjoint non croyant refuse cette cohabitation, il invite celui-ci à prendre l'initiative de la séparation, ce qui laisse à l'autre la possibilité de contracter une nouvelle union (verset 15).

Le texte

Notons d'abord que Paul se montre ici conciliant. Dans Corinthiens 2, chap 6, v. 14-18, il recommande au contraire d'éviter toute relation avec les païens : « Ne formez pas d'attelage disparate avec les incrédules ... Quelle union entre la lumière et les ténèbres ? ».

C'est qu'il fait le pari suivant : chaque conjoint participant de l'autre dans l'unité d'un couple véritable, la foi de celui qui est croyant peut rayonner sur l'autre, de même qu'elle rayonne sur les enfants du couple (verset 14). Pierre partage cet avis : « Vous, de même, femmes, soyez soumises à vos maris, afin que, même si quelques uns refusent de croire à la Parole, ils soient gagnés, sans parole, par la conduite de leurs femmes en considérant votre conduite pure, respectueuse » (1 Pi. 3/1-2).

Paul et Pierre s'inscrivent à la suite de Jésus. C'est le même pari que fait Jésus dans ses rencontres avec les femmes hérétiques et « impures » (au sens juif) que sont la Samaritaine et la femme adultère : la relation qu'il noue avec elles les transforme et les conduit à la foi.

Paul, en conclusion du passage, souligne que la sanctification est le fruit de l'action de l'Esprit de Dieu (verset 16) : « En effet, sais-tu femme si tu sauveras ton mari ? Sais-tu mari si tu sauveras ta femme ? ». C'est donc un message apaisant apporté par Paul aux chrétiens qui souffrent de ce que leur conjoint ne partage pas leur foi.

Pistes de réflexions

Le passage de l'épître n'est pas une doctrine du mariage : rien sur le soutien mutuel, rien sur les vertus de douceur et de patience, rien sur les enfants et sur les parents plus âgés qui font deux belles-familles, rien sur tout ce qui constitue l'économie domestique et rien sur l'amour.

Ce texte ne dit pas non plus : la croyance commune vaut mieux pour la solidité du couple que le contraire. Mais il dit ceci : **l'absence de croyance commune est-elle un motif suffisant d'éloignement et même de séparation?** Voici quelques points sur lesquels on pourra s'arrêter :

- Il y a un croyant, il y a un incroyant. Mais qu'est-ce à dire ? Au regard de ce que croit l'un, ce que croit l'autre apparaît différemment. Mais est-ce incroyance pour autant ? Quand puis-je dire ici croyance - la mienne - là incroyance - la sienne. Que veut dire croyance et incroyance ?
- "Notre vie est cachée en Christ". (Col 3,3) Cachée pour les autres et cachée pour moi-même ! Comment pourrais-je alors marquer une distance précise?
- Pourtant, il y a bien pour Paul "sanctification » de l'un par l'autre par le moyen de la croyance.
- Mais il faut dire encore : " Que sais-tu si tu sauveras l'autre ? v. 16 7)

Conclusion.

A propos du prochain en général, K.Barth dit ceci "...Ne pas chercher trop longtemps à savoir exactement à qui on a affaire, mais se sentir solidaire de lui et être là pour lui sans prétention aucune" Dogmatique vol. 23 p.135.

Ne faut-il pas dire alors : ce mystère de l'autre, n'est-il pas ce que nous vivons tous les jours auprès de notre conjoint qui est notre semblable le plus proche ? Alors, non, ce que je me risque à penser de son incroyance peut me faire souffrir mais ne peut pas être un motif d'éloignement ou de refus de cette proximité mystérieuse que la vie de couple m'impose.